

Réf: Dossier 426953

Avis de constitution

SOCIETE « ACCORDANCE SERVICES » en abrégé « ACCORDS »

Siège Abidjan Bingerville, Lot 30, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 30/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACCORDANCE SERVICES » en abrégé « ACCORDS »

Objet : -Le Conseil en matière de sécurité complète;
-L'Audit de système de sécurité complète;
-L'Offre de stratégies commerciales et financières innovantes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville, Lot 30, Ilot 3

Dirigeant(s) M BIYAH YVES JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08069 du 11/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48718/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

Pour Avis

Le CEPICI

